

### RISQUES POTENTIELS

#### SANTÉ

- **TOXIQUE; peut être fatal lorsqu'inhalé ou absorbé par la peau.**
- Les vapeurs peuvent être irritantes et/ou corrosives.
- Le contact avec le gaz ou le gaz liquéfié peut causer de graves blessures, des brûlures et/ou des engelures.
- Un feu produira des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
- Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent causer une contamination environnementale.

#### INCENDIE OU EXPLOSION

- Certains peuvent brûler mais aucun ne s'enflamme facilement.
- Les vapeurs de gaz liquéfiés sont initialement plus lourdes que l'air et se diffusent au ras du sol.
- Les cylindres exposés au feu peuvent laisser s'échapper des gaz toxiques et/ou corrosifs par les dispositifs de sécurité.
- Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
- Les cylindres brisés peuvent s'autopropulser violemment.

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition.** Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- Éloigner les personnes non autorisées.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.
- Plusieus gaz sont plus lourds que l'air et se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes, etc.).
- Aérer les endroits clos avant d'y accéder, mais seulement si adéquatement formé et équipé.

#### VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.
- Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant **lorsqu'il n'y a AUCUN RISQUE D'INCENDIE.**
- Les vêtements de protection pour feux d'immeuble offrent une protection thermique, **mais n'offrent qu'une protection chimique limitée.**

#### ÉVACUATION

##### Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 100 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

##### Déversement

- Pour **les matières surlignées** : voir le Tableau 1 - Distances d'isolation initiale et d'activités de protection.
- Pour les autres matières, augmenter la distance de mesure de prévention immédiate, tel que nécessaire, en aval du vent.

##### Incendie

- Si une citerne, un wagon-citerne ou une citerne routière est impliqué dans un feu, **ISOLER 800 mètres** dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation pour 800 mètres dans toutes les directions.

## MESURES D'URGENCE

**INCENDIE****Incendie mineur**

- Poudre chimique sèche ou CO<sub>2</sub>.

**Incendie majeur**

- Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse régulière.
- Empêcher l'infiltration d'eau dans les contenants.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloigner les contenants non endommagés de la zone de feu.
- Les cylindres endommagés ne devraient être manipulés que par des spécialistes.

**Incendie impliquant des citernes**

- Combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés.
- Refroidir les contenants longtemps après l'extinction de l'incendie avec des quantités abondantes d'eau.
- Ne pas appliquer d'eau au point de fuite ou sur les dispositifs de sécurité afin d'éviter l'obstruction par la glace.
- Se retirer immédiatement si le sifflement émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore.
- TOUJOURS se tenir éloigné d'une citerne en contact direct avec les flammes.

**DÉVERSEMENT OU FUITE**

- Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
- Si sans risque, arrêter la fuite.
- Si possible, retourner le contenant pour laisser fuir le gaz plutôt que le liquide.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
- Utiliser un brouillard d'eau pour détourner ou réduire les émanations. Empêcher les eaux de ruissellement d'entrer en contact avec la substance déversée.
- Ne pas appliquer d'eau sur le déversement ou au point de fuite.
- Isoler la zone jusqu'à la dispersion des gaz.

**PREMIERS SOINS**

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».

**Premiers soins spécifiques :**

- En cas de contact avec un gaz liquéfié, seul le personnel médical doit tenter de dégeler les engelures.

